



MESURES COVID-19

L'Auberge sur la Côte est heureuse de vous accueillir en toute sécurité! Nous avons donc mis en place des mesures conformes aux normes établies par la CNESST et la Santé Publique, afin de minimiser les risques de propagation, tant pour notre équipe que pour nos clients.

Ainsi, les mesures suivantes seront en vigueur jusqu'à nouvel ordre :

Responsabilités individuelles

- Les employés sont avisés de ne pas se présenter au travail en cas de symptômes.
- Les clients s'engagent à respecter les règles de fonctionnement qui leur seront communiquées.
- Le **port du masque est obligatoire à l'intérieur**, lorsqu'on circule dans les couloirs, escaliers, etc. (ou les risque de croisement sont élevés).

Accueil

- Du désinfectant pour les mains est disponible à l'entrée (ainsi qu'à plusieurs endroits stratégiques dans l'Auberge).
- Une partition de plexiglas a été installée au comptoir de la réception.
- Des mesures de contrôle des arrivées sont mises en place.
- Le statut vaccinal sera vérifié à l'arrivée

Mesures générales

- La distanciation doit être respectée en tout temps par les employés et la clientèle de l'auberge. Ainsi, l'accès aux aires communes est limité/contrôlé.
- Le service du petit déjeuner sera assuré par un seul membre du personnel, de plus le nombre de tables a été réduit afin de respecter les règles de distanciation.

Chambres

- Des protocoles stricts pour la désinfection des chambres entre le départ et l'arrivée des clients sont en place.
- Aucun service d'entretien ménager ne sera effectué dans les chambres pour les séjours de 4 jours ou moins. Par contre une procédure vous sera communiquée pour obtenir le remplacement des serviettes, si requis.

Notez que les renseignements fournis ci-hauts sont évolutifs et pourront être modifiés en fonction de la situation et des contraintes sanitaires publiées par les autorités.